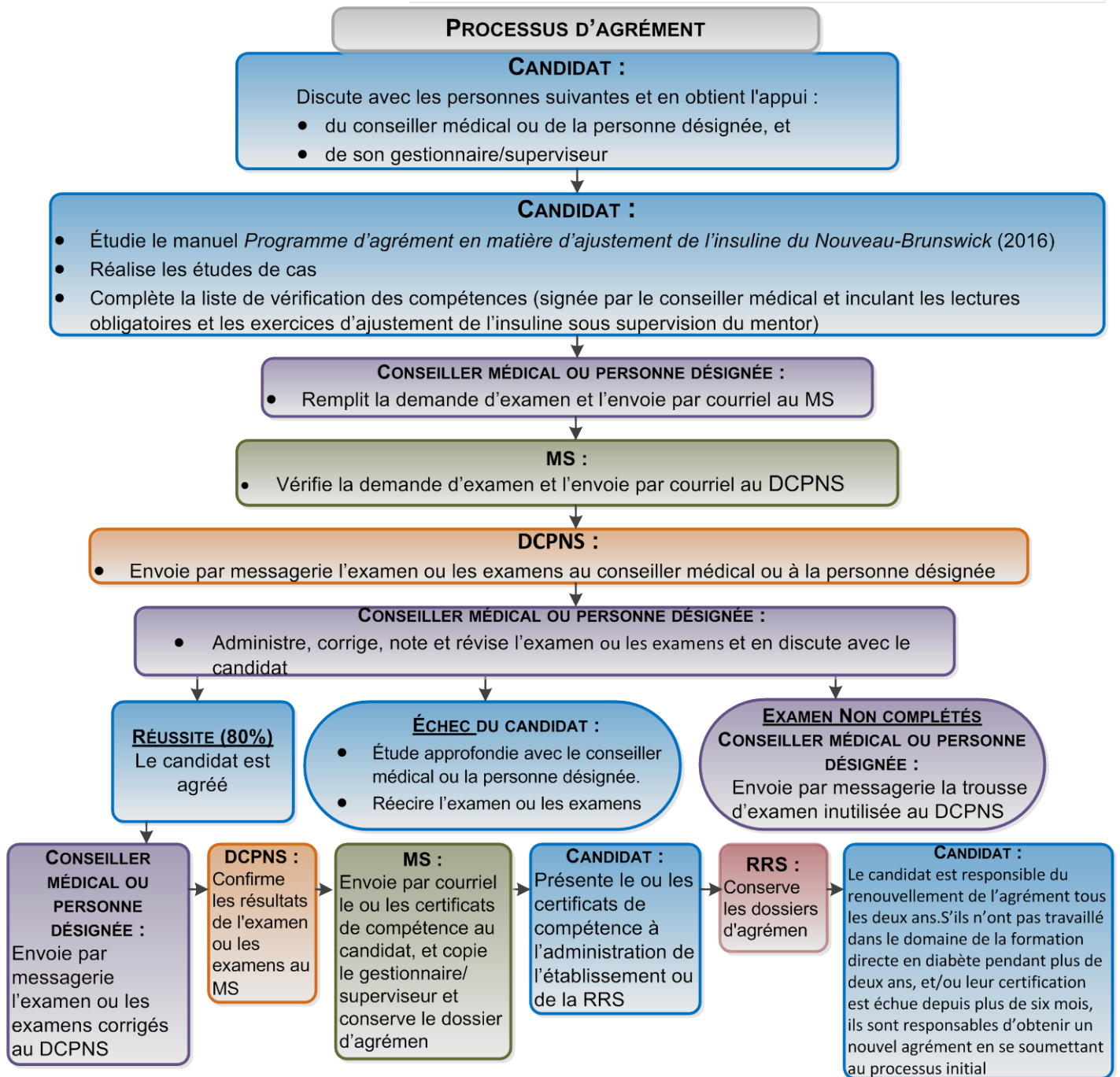


CRITÈRES D'AGRÉMENT

- Avoir au moins 800 heures au minimum d'expérience clinique directe en éducation sur le diabète et en gestion du diabète au cours des trois dernières années
 - Détenir le titre d'éducateur agréé en diabète*
 - Démontrer la pertinence du programme d'ajustement de l'insuline dans le cadre du travail en cours
 - Avoir l'assurance de la disponibilité et le soutien d'un conseiller médical (ou une personne désignée)
 - Avoir le soutien et l'approbation de son gestionnaire ou superviseur
 - Avoir étudié tout le matériel pédagogique
 - Avoir réalisé toutes les études de cas
 - Avoir rempli la liste de vérification des compétences
 - Avoir réussi l'examen pour adultes avant de présenter une demande pour l'un des examens de spécialité
-

*Éducateur agréé en diabète (EAD) L'agrément en éducation sur le diabète est octroyé par le Canadian Diabetes Educator Certification Board. Le processus d'agrément se veut un moyen d'octroyer un titre à tous les éducateurs en diabète. Il s'agit d'un processus volontaire qui permet de désigner les professionnels de la santé ayant été formés pour offrir une éducation sur le diabète et qui sont expérimentés et compétents dans ce domaine. Pour pouvoir se soumettre à l'examen menant au titre d'éducateur agréé en diabète, l'éducateur en diabète doit « ...être enregistré comme professionnel de la santé auprès d'un organisme de réglementation au Canada et avoir un minimum de 800 heures de pratique en éducation sur le diabète. Le minimum de 800 heures de pratique en éducation sur le diabète doit avoir été réalisé dans les trois années précédant la date limite de demande d'admission. Les critères susmentionnés doivent être remplis pendant que la personne est enregistrée comme professionnel de la santé auprès d'un organisme de réglementation du Canada. » Ainsi, pour répondre aux critères d'admissibilité du processus d'agrément des éducateurs en diabète, le candidat doit avoir fait la preuve qu'il a été exposé directement à la pratique clinique et qu'il détient de vastes connaissances sur le diabète, en préparation aux tâches médicales d'ajustement de l'insuline. *Source : Canadian Diabetes Educator Certification Board (www.cdec.ca). Consulté en décembre 2015.*

***Personne désignée** : Un éducateur agréé en diabète qui est également certifié en ajustement de l'insuline qui démontre la compétence, confiance et qui est formellement appointé par un médecin avec une spécialité en diabète pour superviser la préparation et l'examen pour le programme d'ajustement de l'insuline. *Pour nommer une personne désignée, le conseiller médical doit remplir le formulaire de « nomination d'une personne désignée ».*



**Personne désignée : Un éducateur agréé en diabète qui est également agréé en ajustement de l'insuline, qui a démontré les compétences et l'assurance dans ce domaine précis et qui est officiellement nommé par le médecin spécialisé en diabète afin de superviser la préparation et l'examen de l'ajustement des doses d'insuline. Pour nommer une personne désignée, le conseiller médical doit remplir le formulaire de nomination d'une personne désignée.*